

DEDICATED



Etude sur l'approbation par les consommateurs francophones des « prix justes » pour les producteurs



Décembre 2016

Table des matières




Présentation de l'étude	4
1. Contexte et objectifs de l'étude	5
2. Méthodologie	6
3. Description de l'échantillon	7
4. Critères d'analyses	8
Principaux résultats	9
1. Comportements d'achat	10
1.1. Personnes responsables des achats (PRA)	10
1.2. Fréquences d'achat de produits alimentaires	11
2. Rémunération des producteurs	13
2.1. Perception de la rémunération des producteurs	13
2.2. Avantages induits par une rémunération plus juste des producteurs	15
2.3. Inconvénients liés à une rémunération insuffisante des producteurs	16
2.4. Préoccupations des citoyens envers la rémunération des producteurs	17
2.5. Préférence pour des produits d'origine belge	18
2.6. Préoccupation envers une rémunération juste versus préférence pour des produits d'origine belge	19
2.7. Perceptions spontanées des prix au kilo de produits alimentaires	20
2.8. Estimations spontanées de la rémunération des producteurs	21
2.9. Perceptions de la rémunération idéale du producteur	22

Table des matières

3. Les "prix justes"	23
3.1. Prédispositions à payer plus pour des produits garantissant des « prix justes »	23
3.2. Le supplément consenti par type de produit, pour un « juste prix »	25
4. Comment garantir les "prix justes" ?	28
4.1. Meilleures façons de mettre en avant les produits garantissant un prix juste	28
4.2. Préférence pour un produit labellisé "Prix Juste pour les Producteurs"	30
4.3. Préférences par rapport aux autres labels / certifications existantes	31
Synthèse des résultats	32

Présentation de l'étude

1. Contexte et objectifs de l'étude

-  Le Collège des Producteurs organise le 15 décembre prochain l'Assemblée Générale des Producteurs, dont le sujet choisi cette année est la thématique des « prix justes » en agriculture.
-  Il s'agit d'une problématique récurrente dans le milieu agricole : elle adresse principalement la question d'une rémunération plus adaptée des producteurs agricoles, en regard du prix des denrées alimentaires vendues au consommateur final : le Collège des Producteurs se questionne sur le système en place actuellement et essaie d'envisager des solutions pour faire évoluer les choses.
-  Dans le cadre de cette problématique et en vue d'un débat lors de l'Assemblée Générale, le Collège des Producteurs a donc souhaité connaître le point de vue d'une des parties concernées : les consommateurs. En collaboration avec Dedicated, un questionnaire a été élaboré pour interroger les consommateurs francophones. Les thèmes abordés ont été les suivants :
 - identifier les habitudes d'achats sur les denrées alimentaires du quotidien (fruits et légumes, viande, produits laitiers),
 - niveau des connaissances et perceptions sur la rémunération des producteurs,
 - préoccupation sur l'origine des produits et la rémunération des producteurs,
 - perception des prix des produits alimentaires du quotidien,
 - consentement à payer davantage pour des produits assurant une rémunération plus juste des producteurs,
 - potentiel d'attractivité d'un label "Prix Justes pour les Producteurs".

Le sondage qui a été mené par Dedicated pour le Collège des Producteurs - et indirectement pour l'APAQ - l'a été gratuitement : le questionnaire a été finalisé par Dedicated sur base d'un briefing du Collège des Producteurs, puis les questions ont été rajoutées à titre de service gratuit à un autre questionnaire adressé à un échantillon représentatif de la population de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les traitements et analyses ont eux aussi été réalisés à titre de services.

2. Méthodologie

Dans le cadre de ce sondage, 824 Belges francophones âgés de 18 ans à 75 ans ont été interrogés. Plus précisément :

- l'enquête a été réalisée par internet (questionnaire auto-administré),
- tous les répondants ont été recrutés aléatoirement dans le @panel de Dedicated (Ded@panel),
- l'échantillon est représentatif de la population francophone de Belgique au niveau socio démographique (description détaillée de l'échantillon au point 3),
- nous avons interrogé uniquement des "PRA" : personnes responsables des achats du ménage,
- le questionnaire a été élaboré par Dedicated et soumis à l'approbation du Collège des Producteurs,
- la durée moyenne des enquêtes a été de 7 minutes,
- le terrain (réalisation des enquêtes en ligne) a été effectué entre le 18 et le 21 novembre 2016,
- sur l'échantillon total (N = 824), la marge d'erreur maximale (c'est-à-dire pour des fréquences observées proches de 50%) est de $\pm 3,4\%$,
- afin d'avoir une répartition de la population la plus représentative possible, nous avons procédé à la suite de la collecte des données à un "redressement", c'est-à-dire une pondération qui attribue le poids le plus juste à chaque catégorie sociodémographique. Ce redressement a été appliqué aux variables suivantes : sexe, province, classe d'âge et groupe social (catégories sociales "supérieures", "intermédiaires" ou "inférieures"). Ainsi, l'échantillon de population obtenu suit de manière précise la répartition de la population belge francophone,
- les enquêtes ont été réalisées dans le strict respect des standards de qualité EMRQS (*Efamro Market Research Quality Standards*), ainsi que du code de conduite ESOMAR.





3. Description de l'échantillon


L'échantillon analysé se présente comme suit (les résultats repris dans ce rapport sont présentés et analysés sur l'échantillon redressé) :


Critères de classification		Echantillon			
		Brut		Redressé	
Genres	Hommes	437	53%	400	49%
	Femmes	387	47%	424	51%
Age	18-34 ans	226	27%	220	27%
	35-54 ans	269	33%	267	32%
	55 ans et plus	329	40%	337	41%
Groupes sociaux	« Supérieurs » (C.I.M. 1-4)	494	60%	412	50%
	« Inférieurs » (C.I.M. 5-8)	330	40%	412	50%
Provinces	Bruxelles	235	29%	200	24%
	Brabant Wallon	68	8%	68	8%
	Hainaut	209	25%	231	28%
	Namur	90	11%	85	10%
	Liège	180	22%	192	23%
	Luxembourg	42	5%	48	6%
TOTAL		N = 824			

4. Critères d'analyses

-  Afin d'exposer les résultats de la façon la plus claire possible, chaque diapositive sera présentée de la même façon : les titres annoncent le thème et l'intitulé de la question est rappelé au-dessus du graphique.

-  En bas de page, nous précisons la base (nature et nombre de répondants sur lesquels porte la question) ainsi que le type de réponse :
 - réponses "assistées" lorsque les répondants pouvaient choisir leur(s) réponse(s) dans une liste de modalités de réponses qui leur était proposée,
 - réponses "spontanées" lorsqu'aucune modalité de réponse n'était proposée aux répondants et qu'ils devaient rédiger eux-mêmes leurs réponses (c'est-à-dire les réponses à une question dite « ouverte »).

-  Concernant les graphiques, les résultats ont été ventilés/triés en fonction des critères suivants :
 - la région : Wallonie ("WAL") ou Bruxelles ("BXL").
 - le genre : "hommes" ou "femmes",
 - et enfin la classe d'âge : de 18 à 35 ans (18-35), de 35 à 55 ans (35-55), 56 ans et plus (55+).

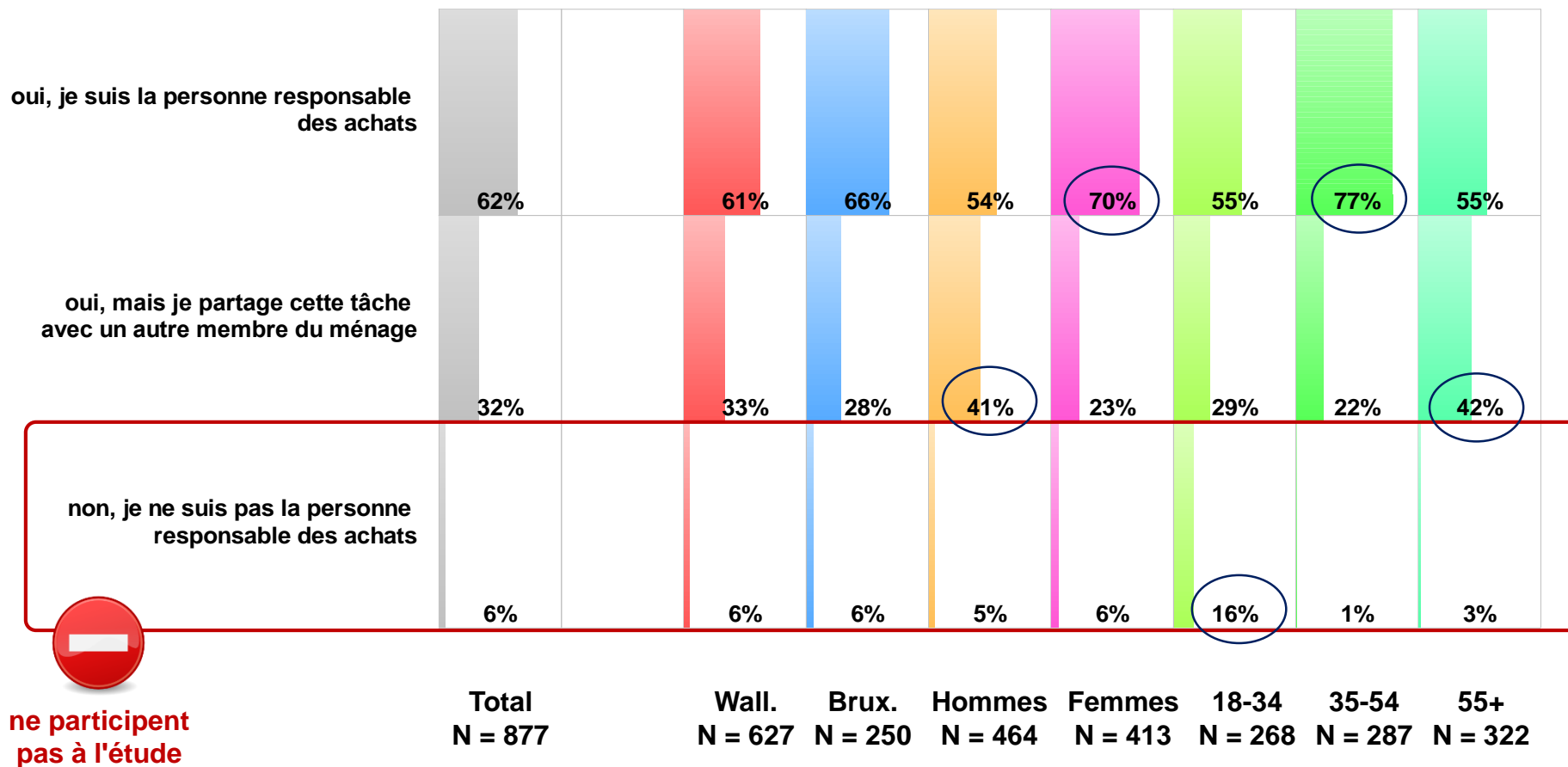
-  Certains graphes présentent aussi les résultats en fonction de la réponse à la question Q2f (*niveau de préoccupation par la juste rémunération des producteurs*)
 - "très préoccupé" : note de 8/10 ou plus,
 - "moyennement préoccupé" : note de 5 à 7/10,
 - "pas préoccupé" : note de 1 à 4/10,
 - "sans réponse" : a répondu « *ne sait pas* ».

Principaux résultats

1. Comportements d'achat

1.1. Personnes responsables des achats (PRA)

Q2.a : Etes-vous la personne responsable des achats au sein de votre ménage, c'est-à-dire la personne qui réalise le plus souvent les achats domestiques quotidiens / hebdomadaires ?

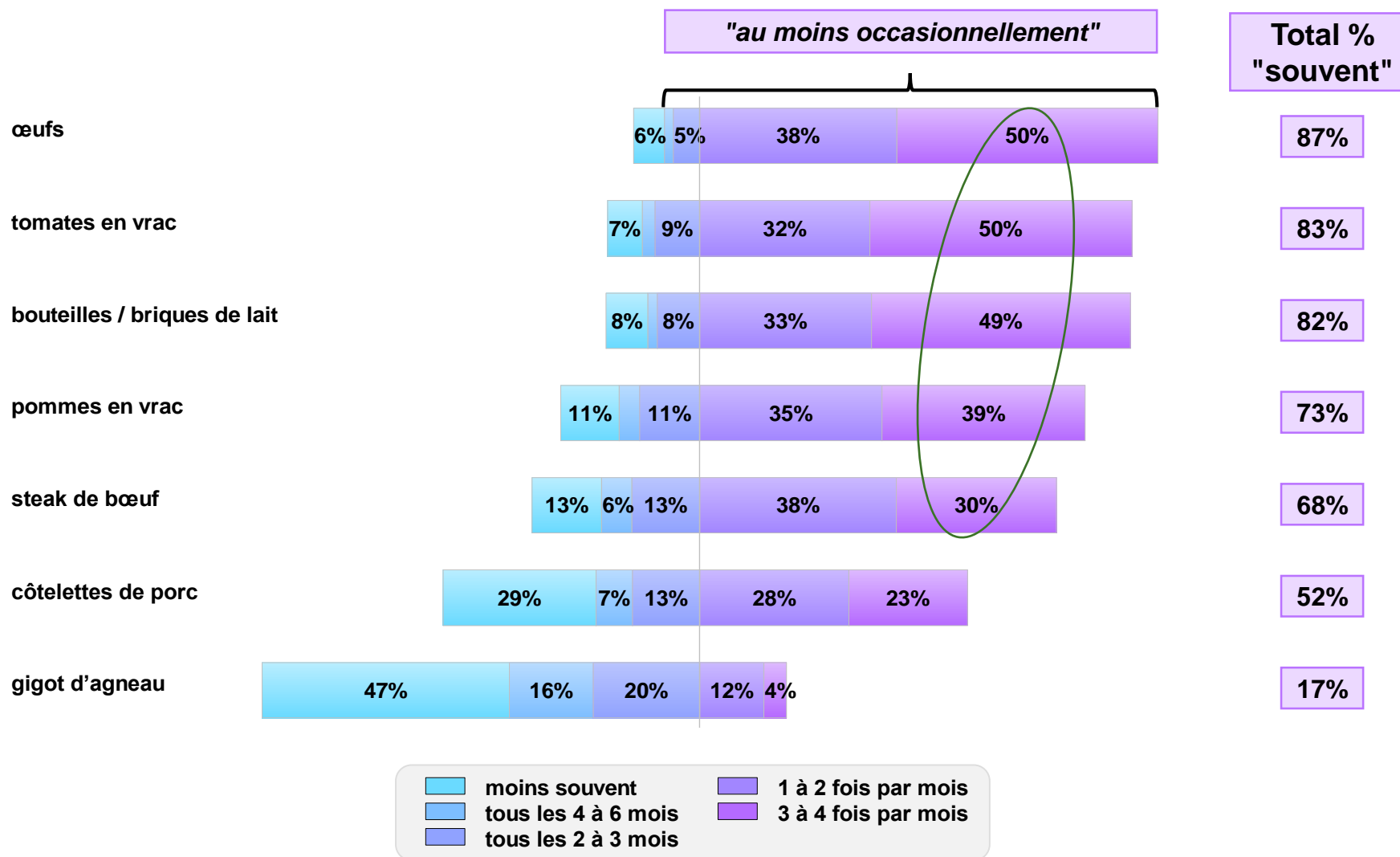


[%, réponses assistées ; base : N = 877]

1. Comportements d'achat

1.2. Fréquences d'achat de différents produits alimentaires

Q2.b : Achetez-vous parfois les produits alimentaires suivants, et si oui, à quelle fréquence ?

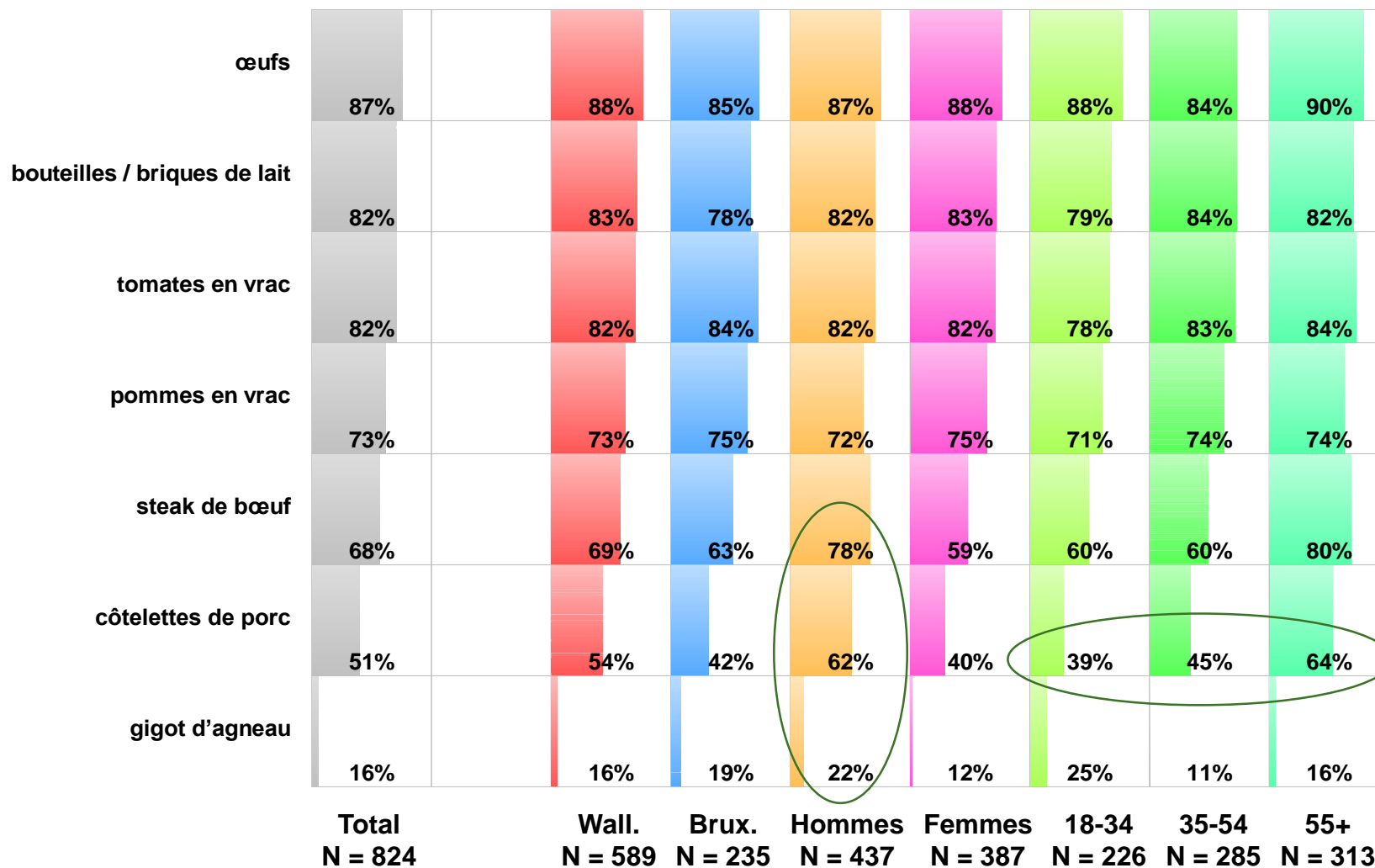


[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

[1.2. Fréquences d'achat de différents produits alimentaires]

Q2.b : Achetez-vous parfois les produits alimentaires suivants, et si oui, à quelle fréquence ?

Profil des personnes achetant au moins une fois par mois le produit en question
 ("j'achète ... 3 à 4 fois par mois" / "1 à 2 fois par mois")

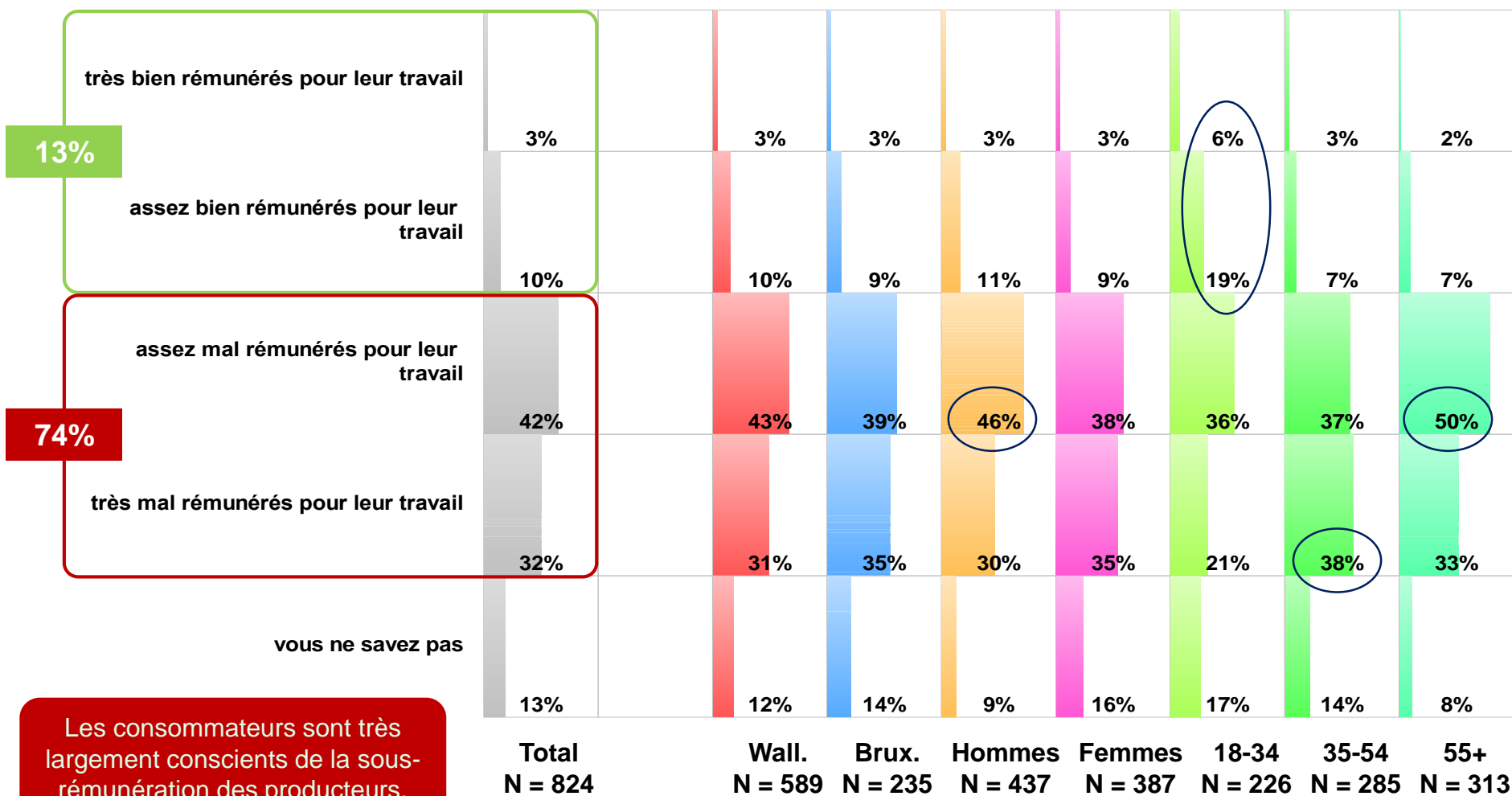


[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

2. Rémunération des producteurs

2.1. Perceptions de la rémunération des producteurs

Q2.c : Lorsque l'on achète un produit comme ceux cités précédemment, un pourcentage revient au producteur (agriculteur, éleveur) puisqu'il a produit et a fourni la matière première. D'après ce que vous en savez, les producteurs de ces produits sont-ils en général [...] rémunérés pour leur travail ?

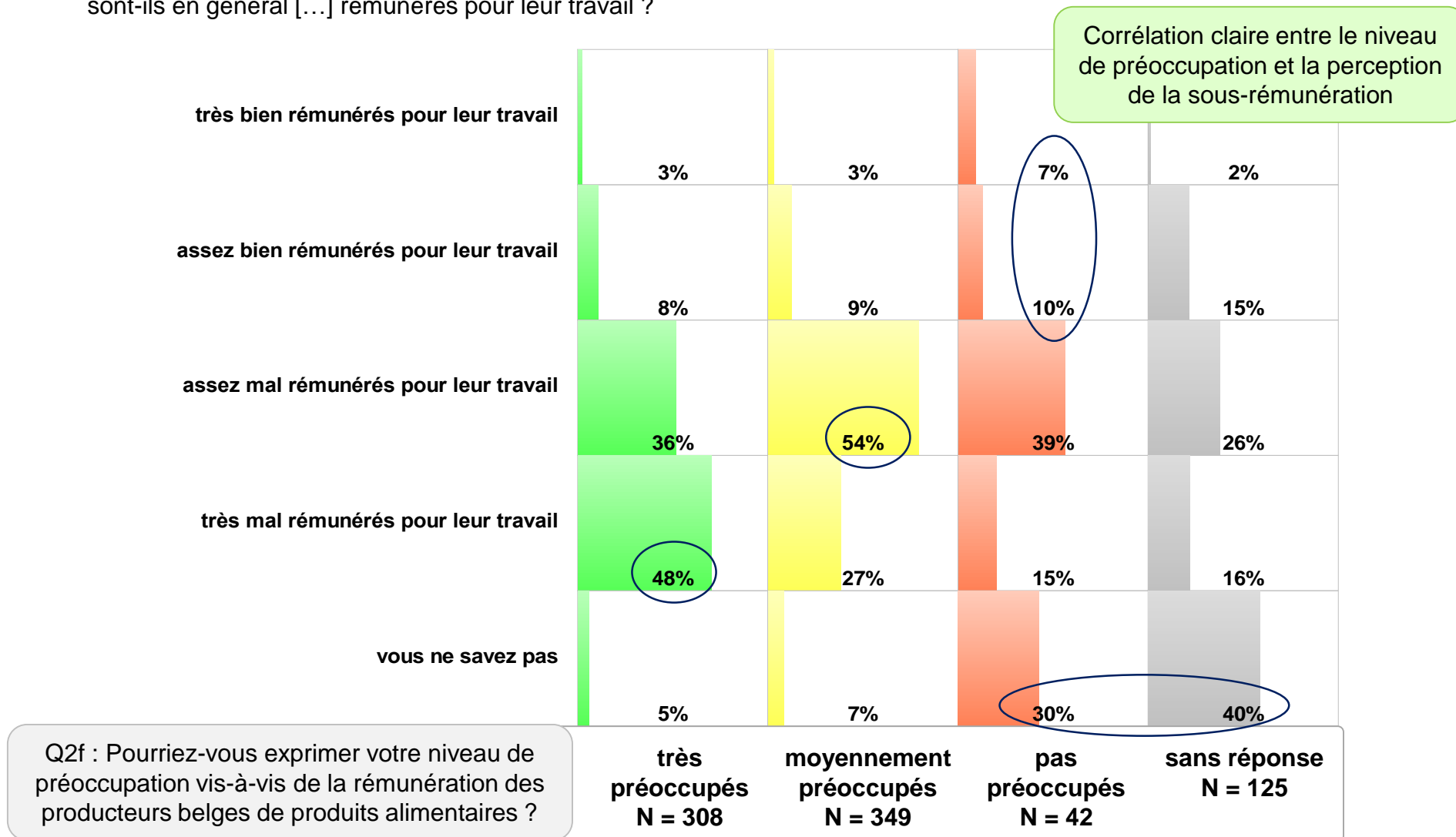


[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

[2.1. Perceptions de la rémunération des producteurs]

En fonction du niveau de préoccupation envers la rémunération des producteurs

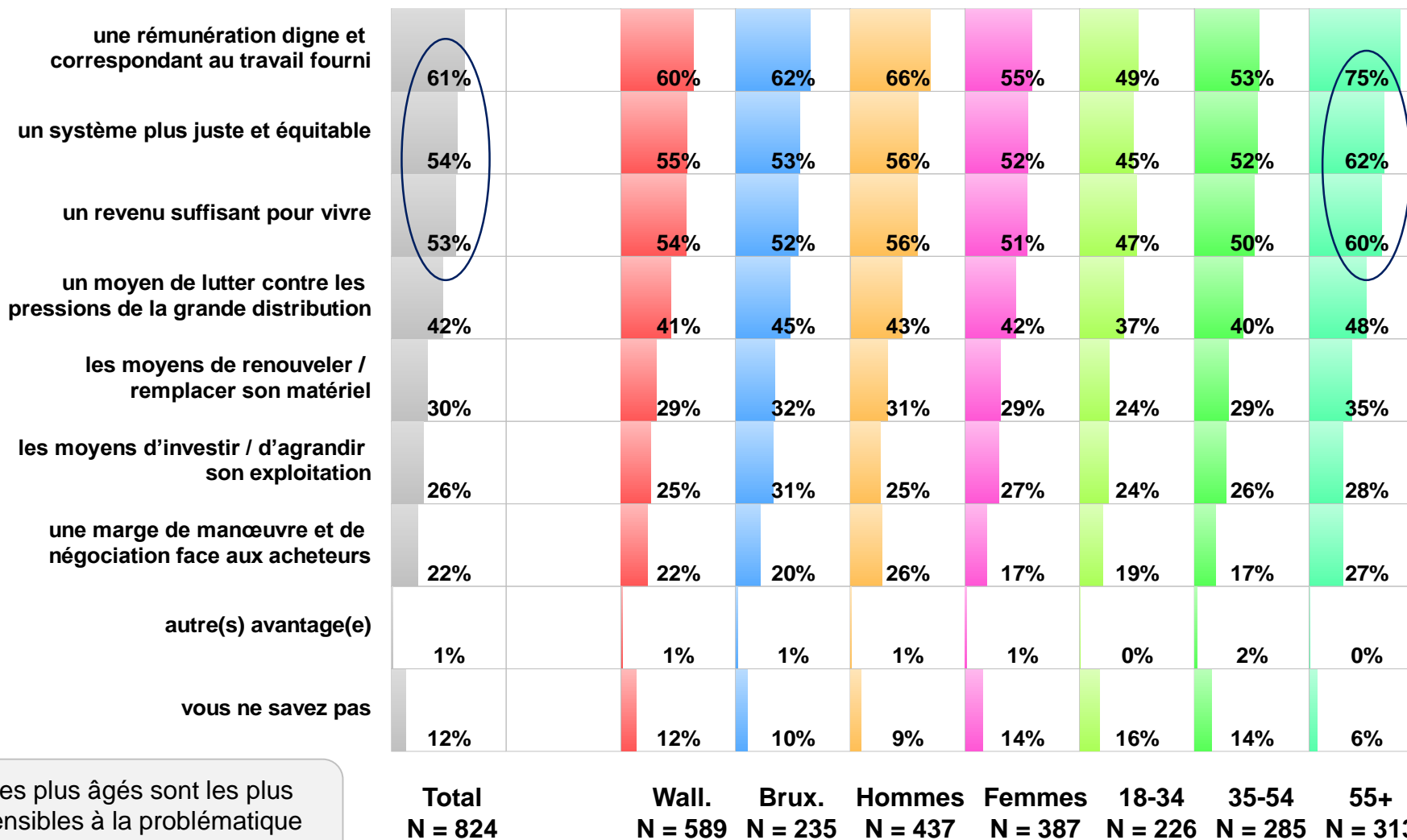
Q2.c : Lorsque l'on achète un produit comme ceux cités précédemment, un pourcentage revient au producteur (agriculteur, éleveur) puisqu'il a produit et fourni la matière première. D'après ce que vous en savez, les producteurs de ces produits sont-ils en général [...] rémunérés pour leur travail ?



[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

2.2. Avantages induits par une rémunération plus juste des producteurs

Q2.d : Quelle que soit votre réponse à la question précédente, pourriez-vous citer les avantages que peut induire selon vous une rémunération au prix juste des producteurs ?

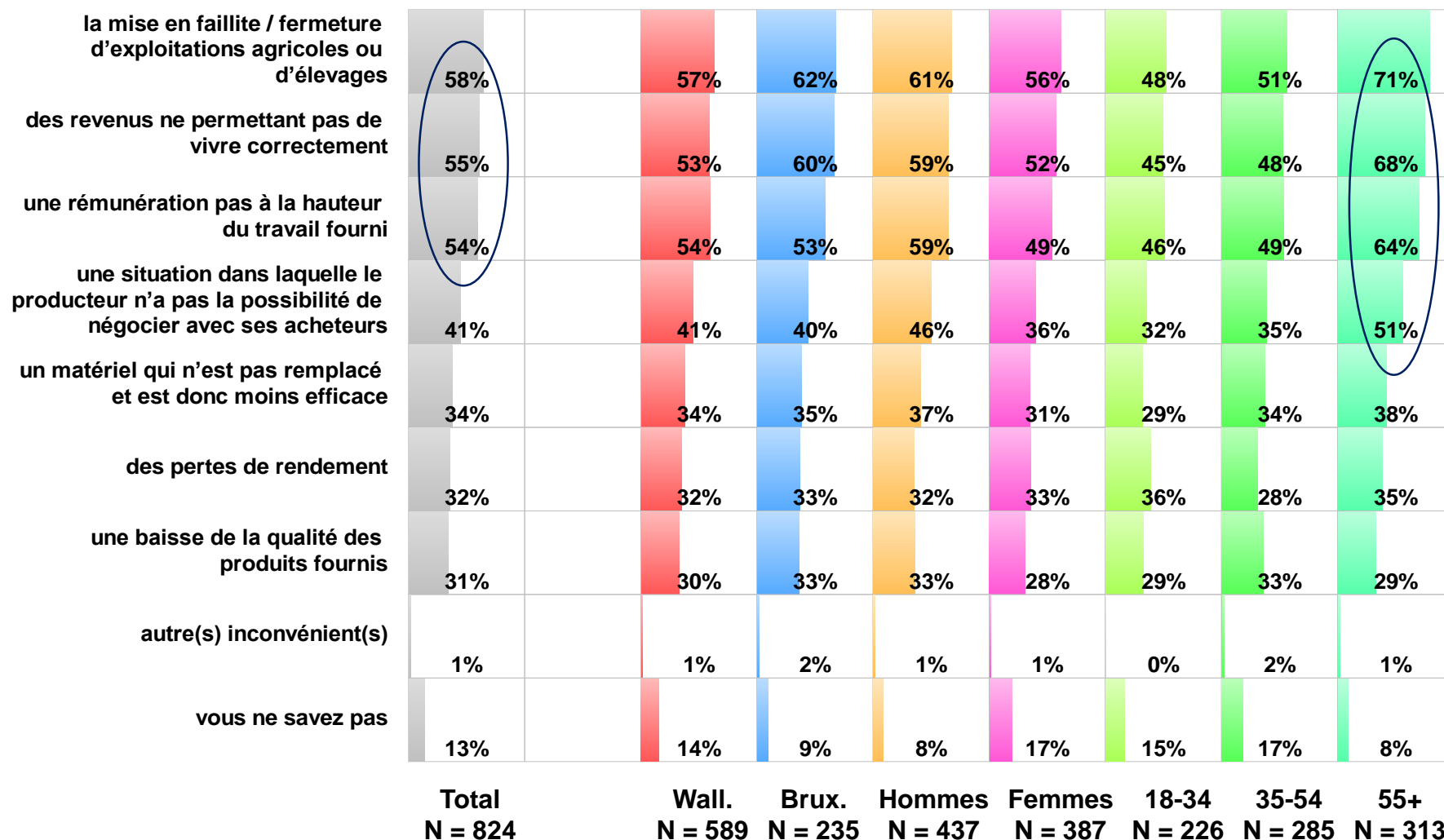


Les plus âgés sont les plus sensibles à la problématique des prix justes en agriculture.

[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

2.3. Inconvénients liés à une rémunération insuffisante des producteurs

Q2.e : A l'inverse, quels sont selon vous les inconvénients occasionnés par une rémunération insuffisante des producteurs ?



[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

2.4. Préoccupations des citoyens envers la rémunération des producteurs

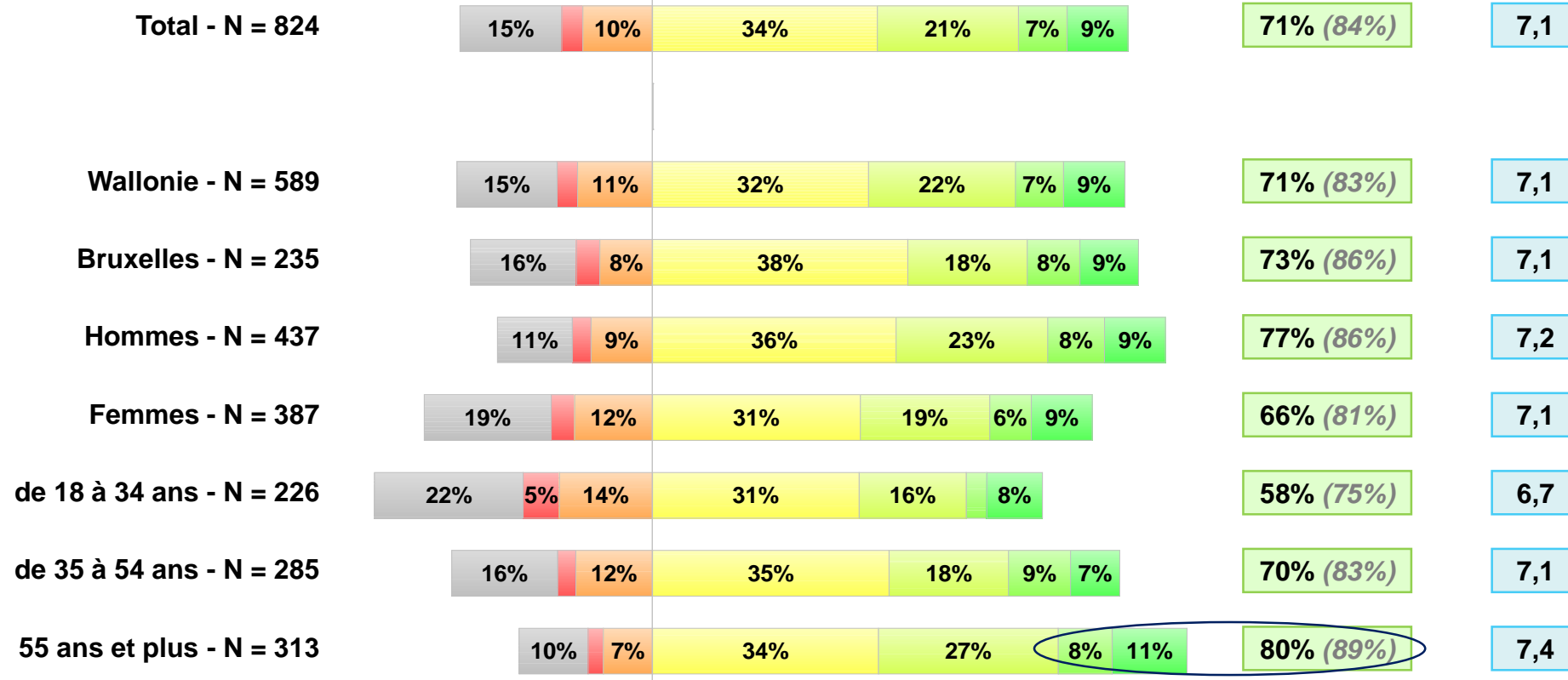
Q2.f : Pourriez-vous exprimer votre niveau de préoccupation vis-à-vis de la rémunération des producteurs belges de produits alimentaires ? Merci d'indiquer ce niveau au moyen d'une note entre 1 et 10 : 10 signifie que cela vous préoccupe énormément (vous vous efforcez le plus possible d'acheter des produits alimentaires qui assurent une rémunération juste au producteur) ; 1 signifie que cela vous ne vous préoccupe pas du tout (vous n'y prêtez aucune attention).

Il y a un **niveau élevé de préoccupation** pour la rémunération des producteurs belges.

Le niveau de préoccupation dépend fortement de l'âge : plus on est âgé, plus cela nous touche.

**Total %
6 à 10**
(% hors NSP)

**Moyenne
/10**



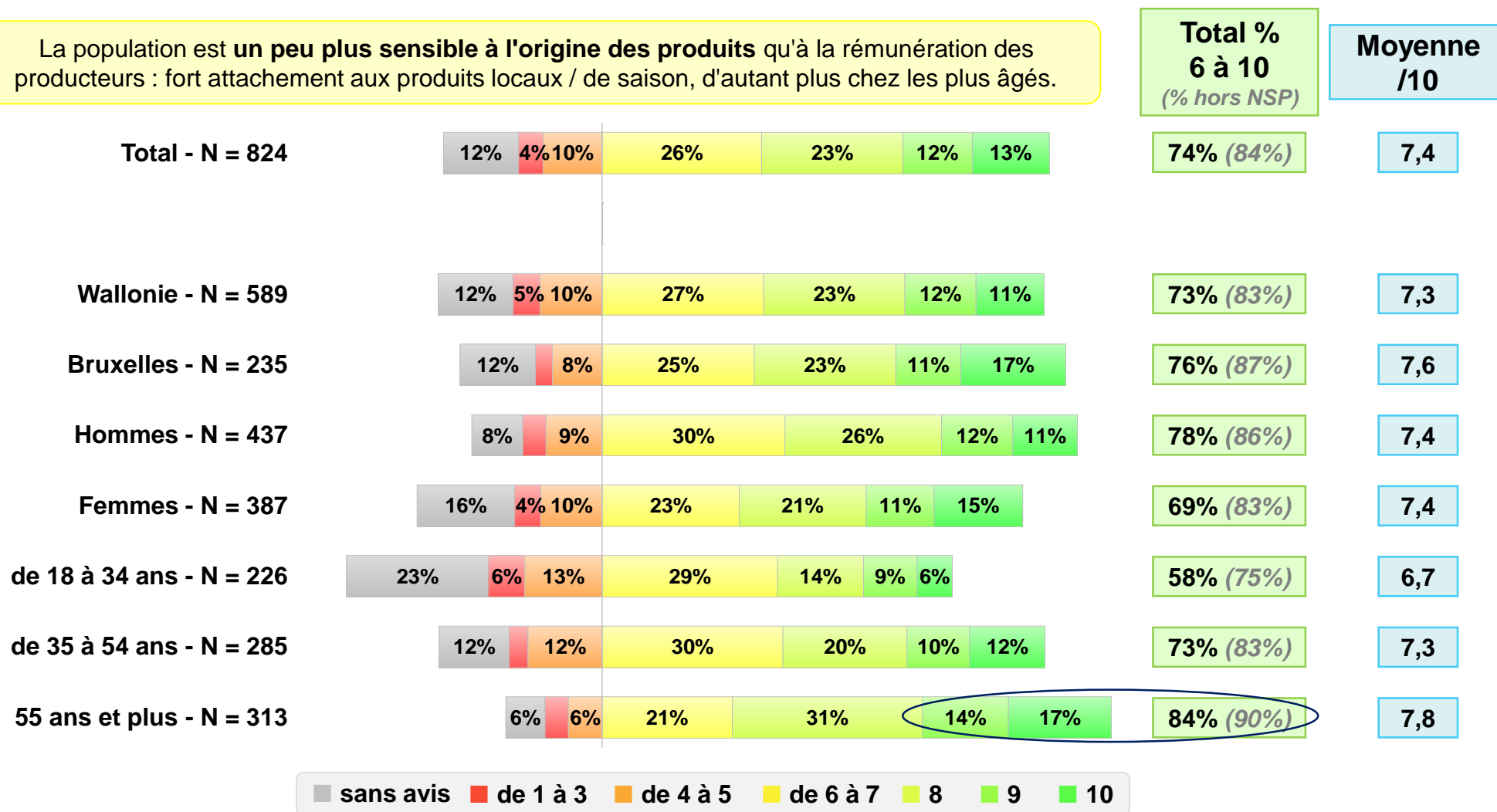
■ sans avis ■ de 1 à 3 ■ de 4 à 5 ■ de 6 à 7 ■ 8 ■ 9 ■ 10

[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

2.5. Préférence pour des produits d'origine belge

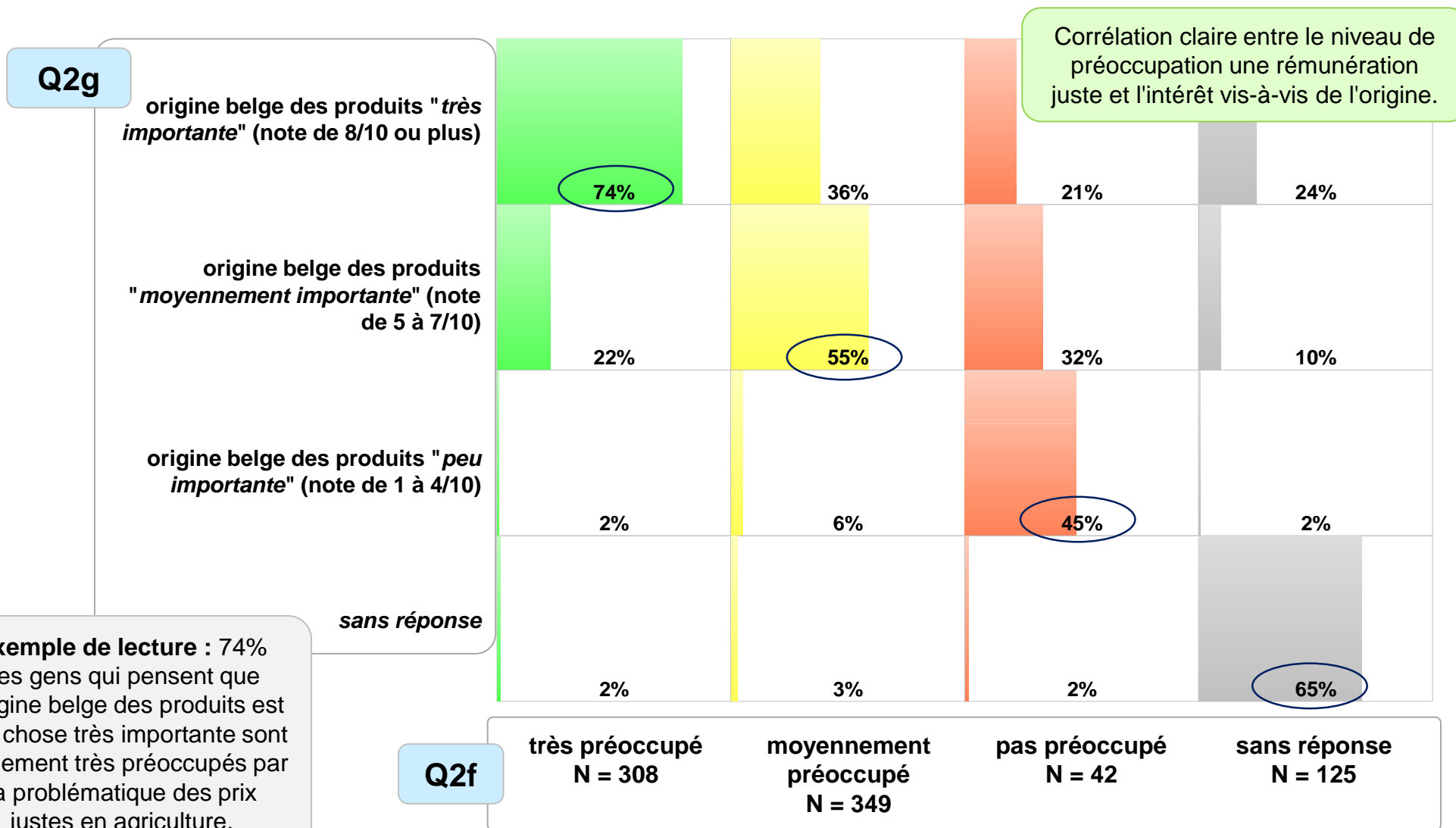
Q2.g : A présent, pourriez-vous exprimer à quel point vous vous efforcez d'acheter des produits de base comme de la viande, des fruits, des légumes, des produits laitiers, etc. d'origine belge ? Merci d'indiquer ce niveau au moyen d'une note entre 1 et 10 : 10 signifie que c'est très important pour vous : vous recherchez activement la provenance des produits et essayez de choisir dès que possible des aliments d'origine belge ; 1 signifie que cela n'a aucune importance pour vous (vous ne prêtez aucune attention à l'origine).

La population est **un peu plus sensible à l'origine des produits** qu'à la rémunération des producteurs : fort attachement aux produits locaux / de saison, d'autant plus chez les plus âgés.



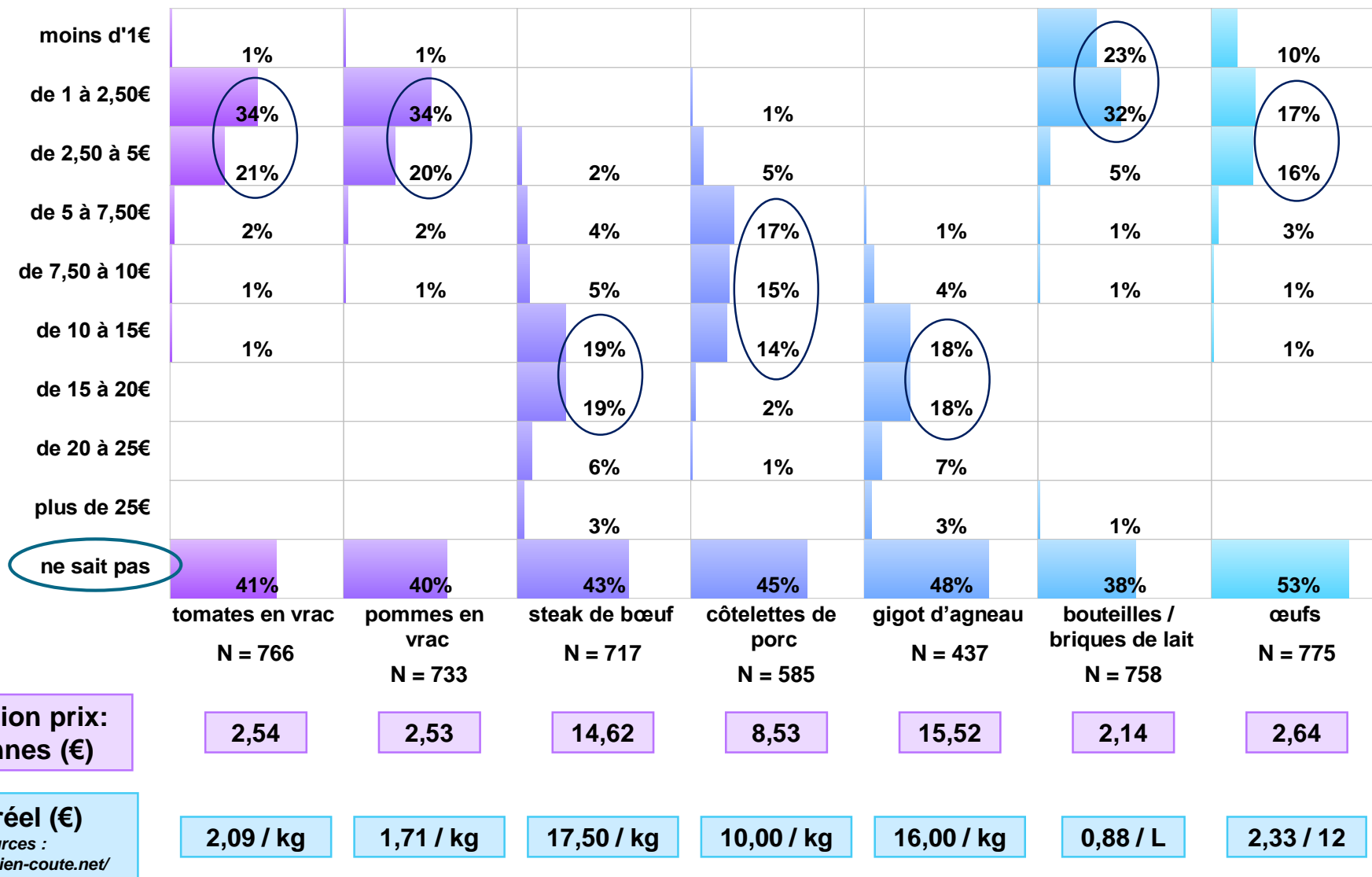
[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

2.6. L'attrait des citoyens pour les produits d'origine belge versus les préoccupations des citoyens envers une rémunération juste des producteurs



2.7. Perceptions spontanées des prix au kilo de différents produits alimentaires

Q3.a : Pourriez-vous donner une estimation, même vague, du prix au kilo des produits que vous achetez régulièrement en grande surface ?

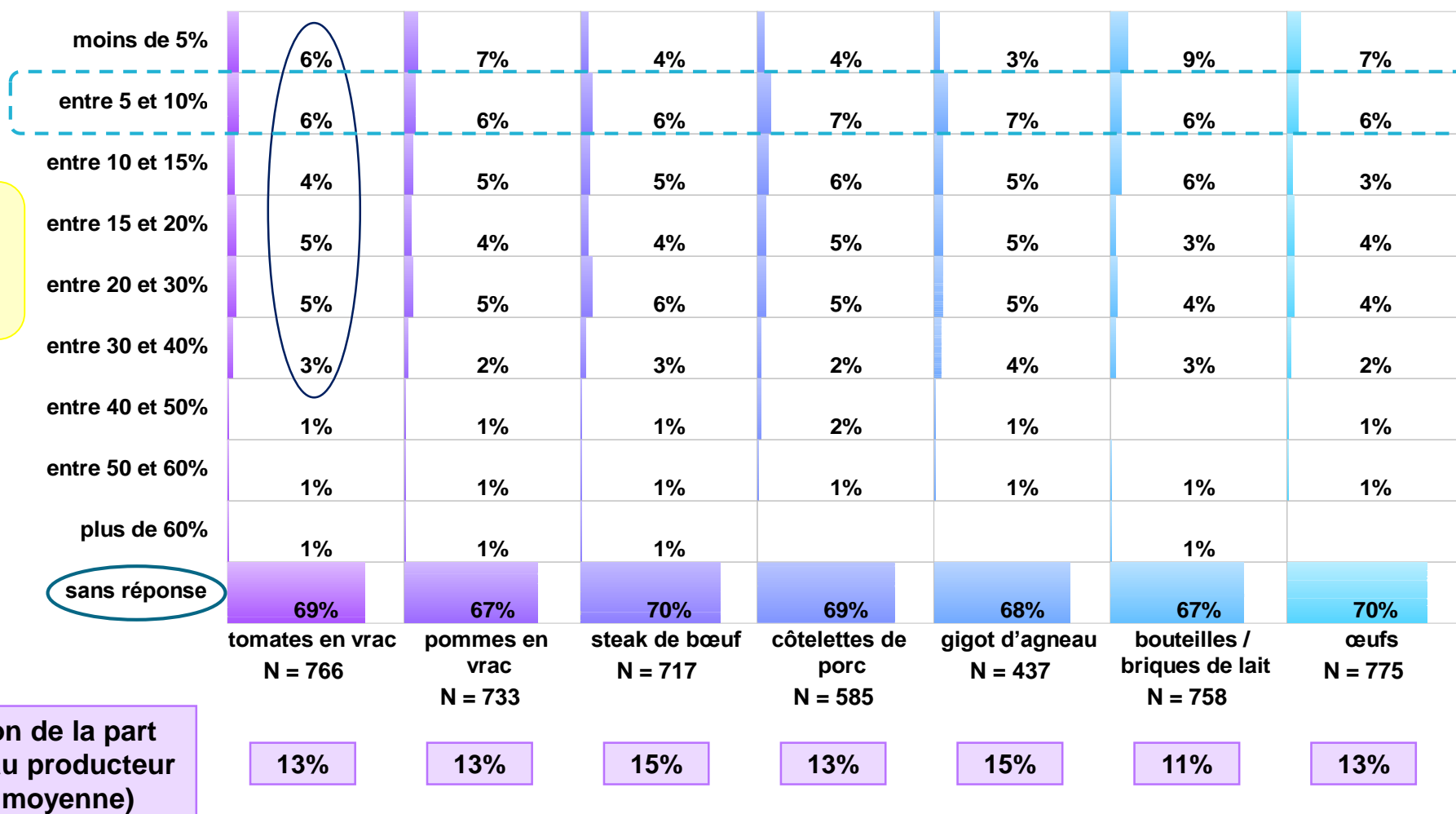


[%, réponses assistées ; base : achètent au moins occasionnellement le produit en question ; N variable]

2.8. Estimations spontanées de la rémunération des producteurs

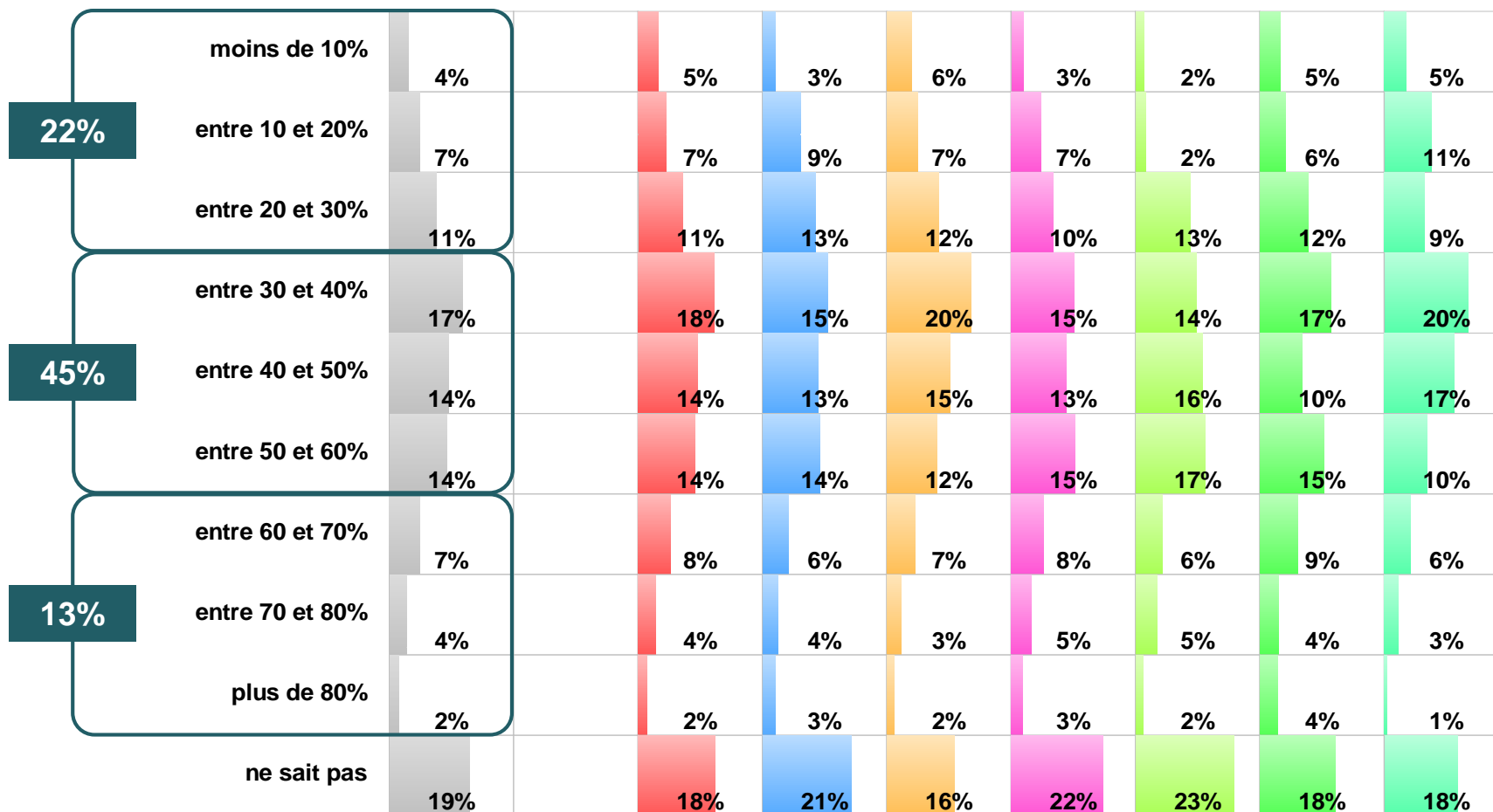
Q3.b : Dans le prix du produit entrent notamment en compte le coût de la distribution, du transport, de la transformation et de la promotion. D'après vous, dans le prix payé, quel pourcentage revient réellement au producteur pour les produits suivants ?

Les perceptions de la rémunération sont globalement **faibles...**
mais surestimation par rapport à la valeur mesurée de **7%**.



2.9. Perceptions de la rémunération idéale du producteur

Q3.c : Et selon vous, quel pourcentage devrait-on avoir afin d'assurer une rémunération juste / suffisante au producteur (on peut parler ici de tous les produits de base en général : légumes, viande, œufs, etc.) ?



22%

45%

13%

Total N = 824 Wall. N = 589 Brux. N = 235 Hommes N = 437 Femmes N = 387 18-34 N = 226 35-54 N = 285 55+ N = 313

40% 40% 40% 38% 44% 45% 40% 36%

Perceptions de la rémunération % idéale du producteur (valeur médiane)

[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

3. « Les prix justes »

3.1. Prédilections à payer plus pour des produits garantissant des « prix justes »

Q3.d : A l'heure actuelle, les pourcentages sur les prix de vente des produits que perçoivent réellement les producteurs ne leur assurent pas une rémunération suffisante. Pour chacun des produits alimentaires suivants, seriez-vous prêt(e) à les payer plus cher si vous aviez la certitude que cette somme supplémentaire servirait à rémunérer les producteurs de manière plus juste ?

Très bonne attractivité potentielle pour des produits garantissant des prix justes pour les producteurs, notamment sur les produits les moins chers.

Somme %
"probablement"
& "certainement"

Marché potentiel :
% probablement x 0,25
+ % certainement x 0,5

tomates en vrac



62%

21%

bouteilles / briques de lait



61%

21%

œufs



61%

21%

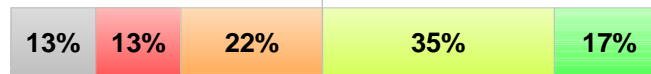
pommes en vrac



61%

20%

steak de bœuf



52%

17%

côtelettes de porc



49%

16%

gigot d'agneau



45%

15%

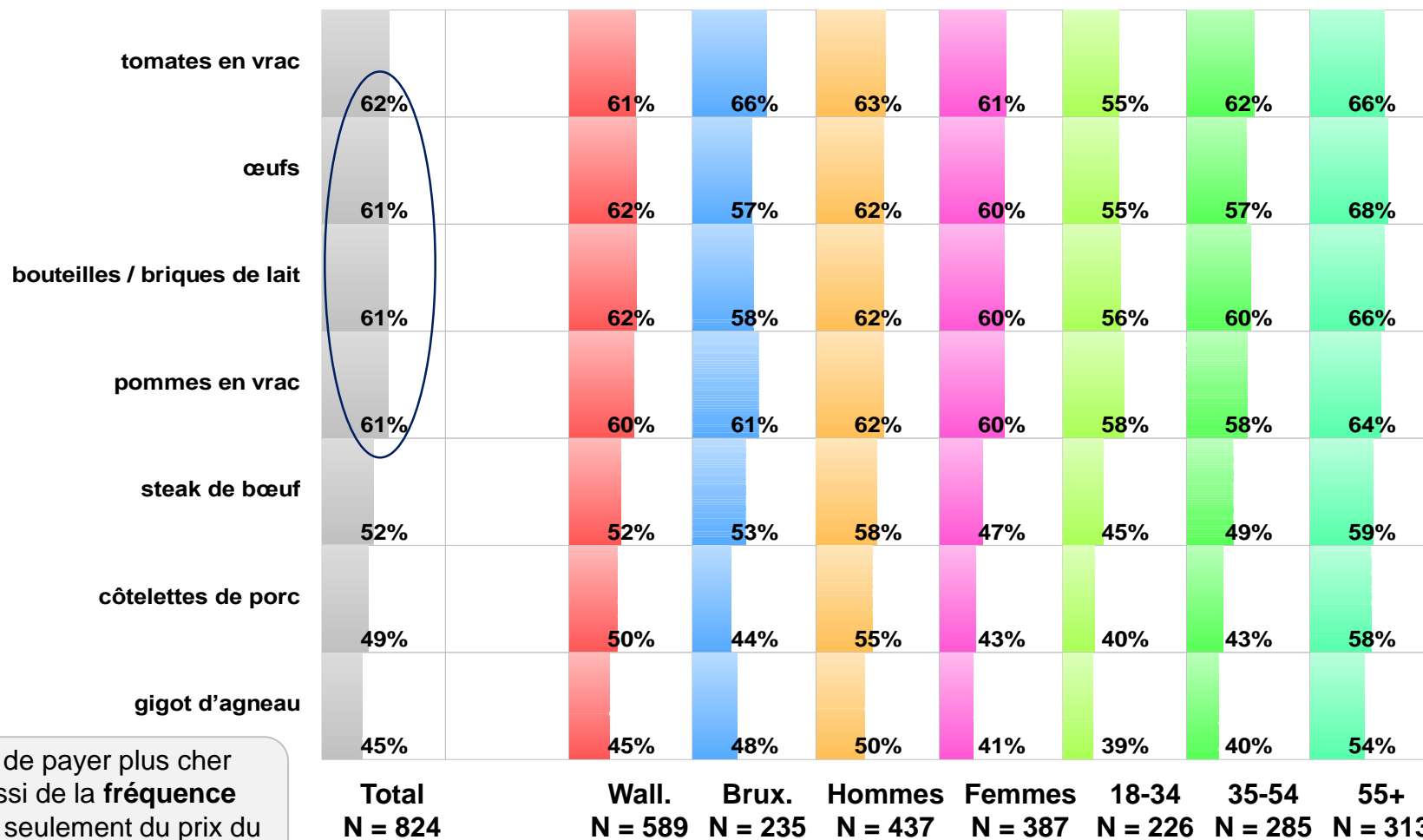
■ ne sait pas ■ certainement pas ■ probablement pas ■ probablement ■ certainement

[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

[3.1. Prédilections à payer plus pour des produits garantissant des « prix justes »]

Q3.d : Pour chacun des produits alimentaires suivants, seriez-vous prêt(e) à les payer plus cher si vous aviez la certitude que cette somme supplémentaire servirait à rémunérer les producteurs de manière plus juste ?

Profil des personnes étant prêtes à payer plus cher le produit en question (*"je pourrais certainement / probablement payer plus cher ce produit"*)

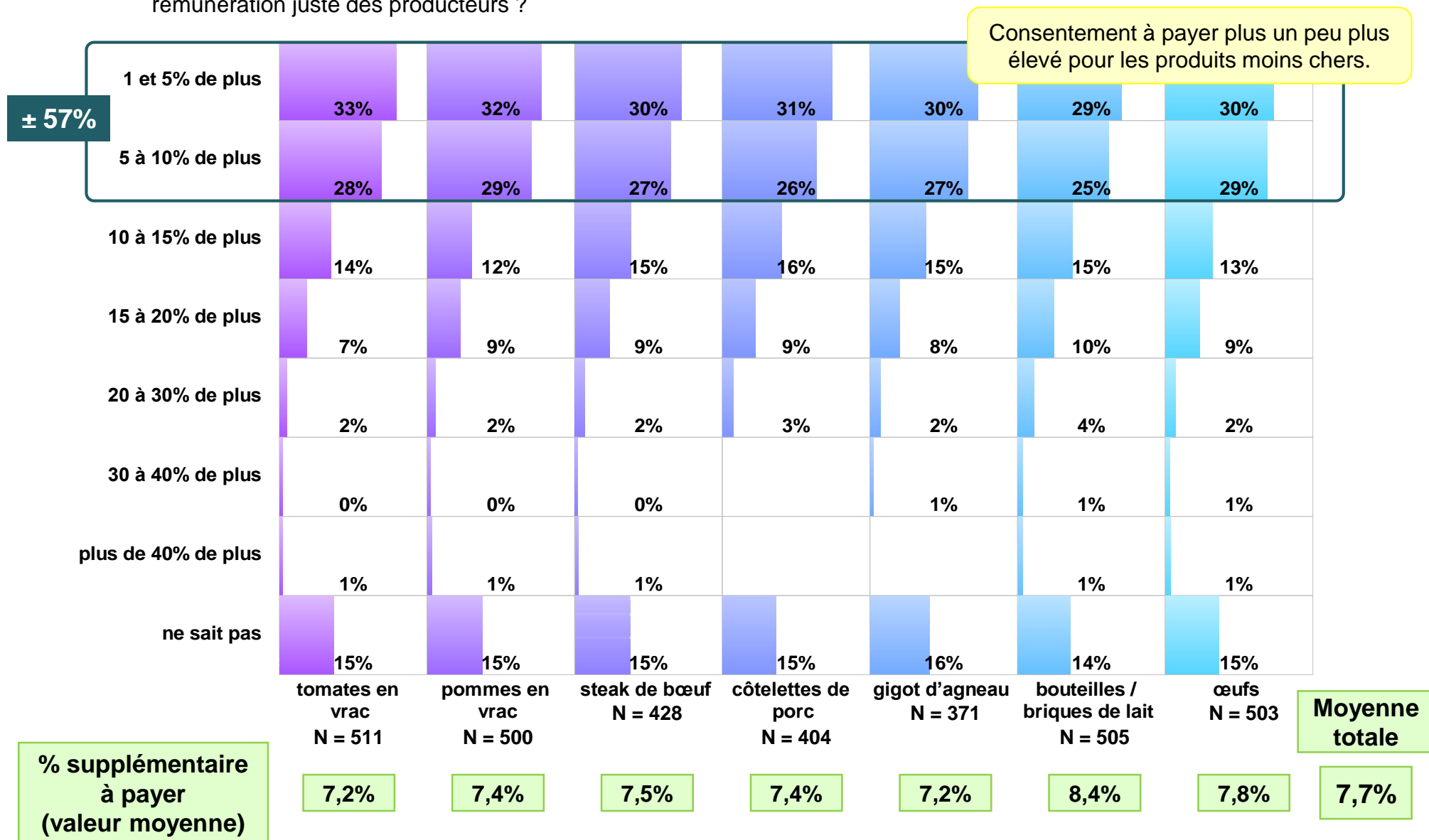


La volonté de payer plus cher dépend aussi de la **fréquence d'achat**, non seulement du prix du produit. Par ex : le gigot d'agneau.

[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

3.2. Le supplément consenti par type de produit, pour un « juste prix »

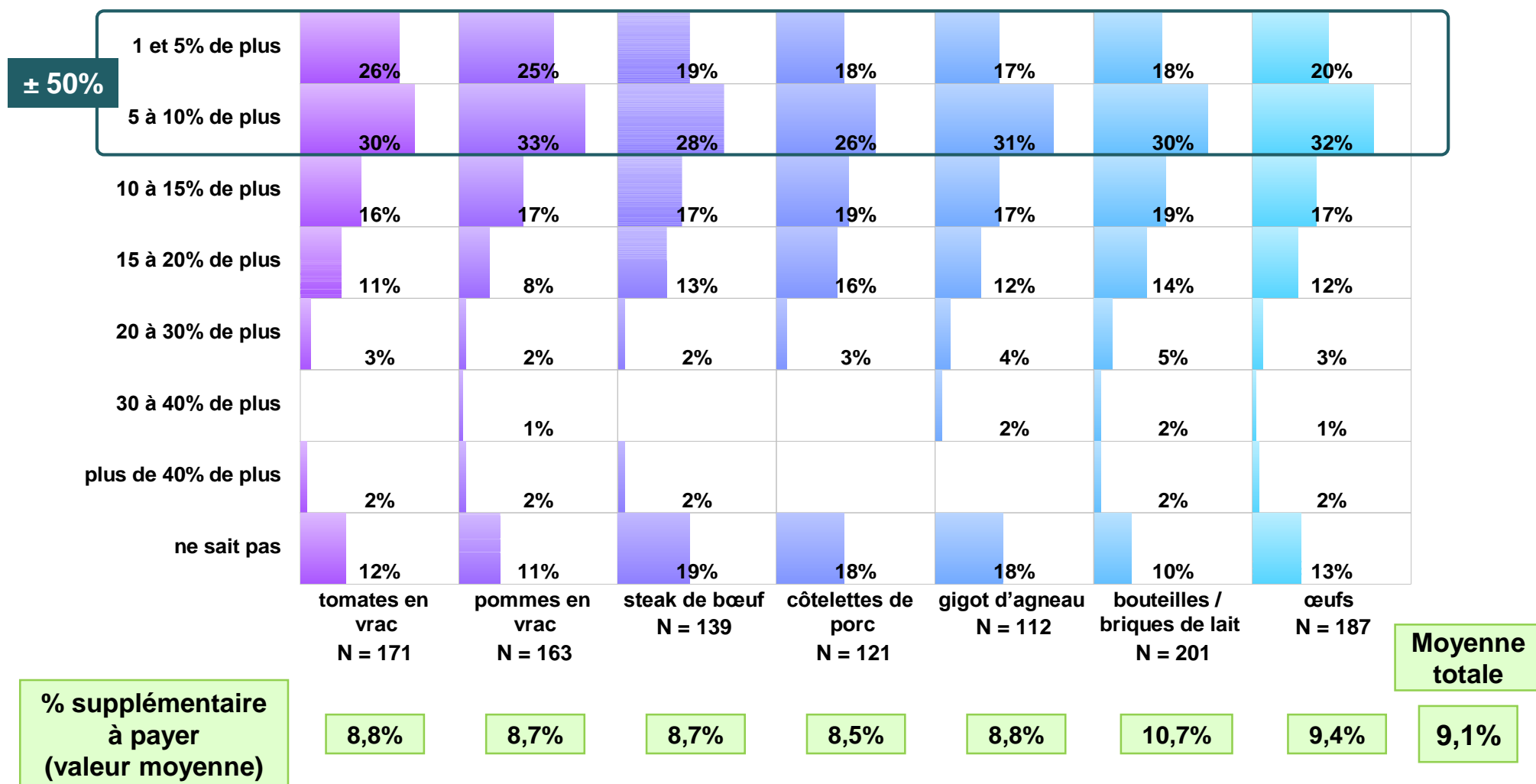
Q3.e : Environ quel pourcentage supplémentaire seriez-vous prêt(e) à payer pour des produits qui garantissent une rémunération juste des producteurs ?



[3.2. Le supplément consenti par type de produit, pour un « juste prix »]

Filtré uniquement sur les personnes ayant dit "certainement"

Q3.e : Environ quel pourcentage supplémentaire seriez-vous prêt(e) à payer pour des produits qui garantissent une rémunération juste des producteurs ?

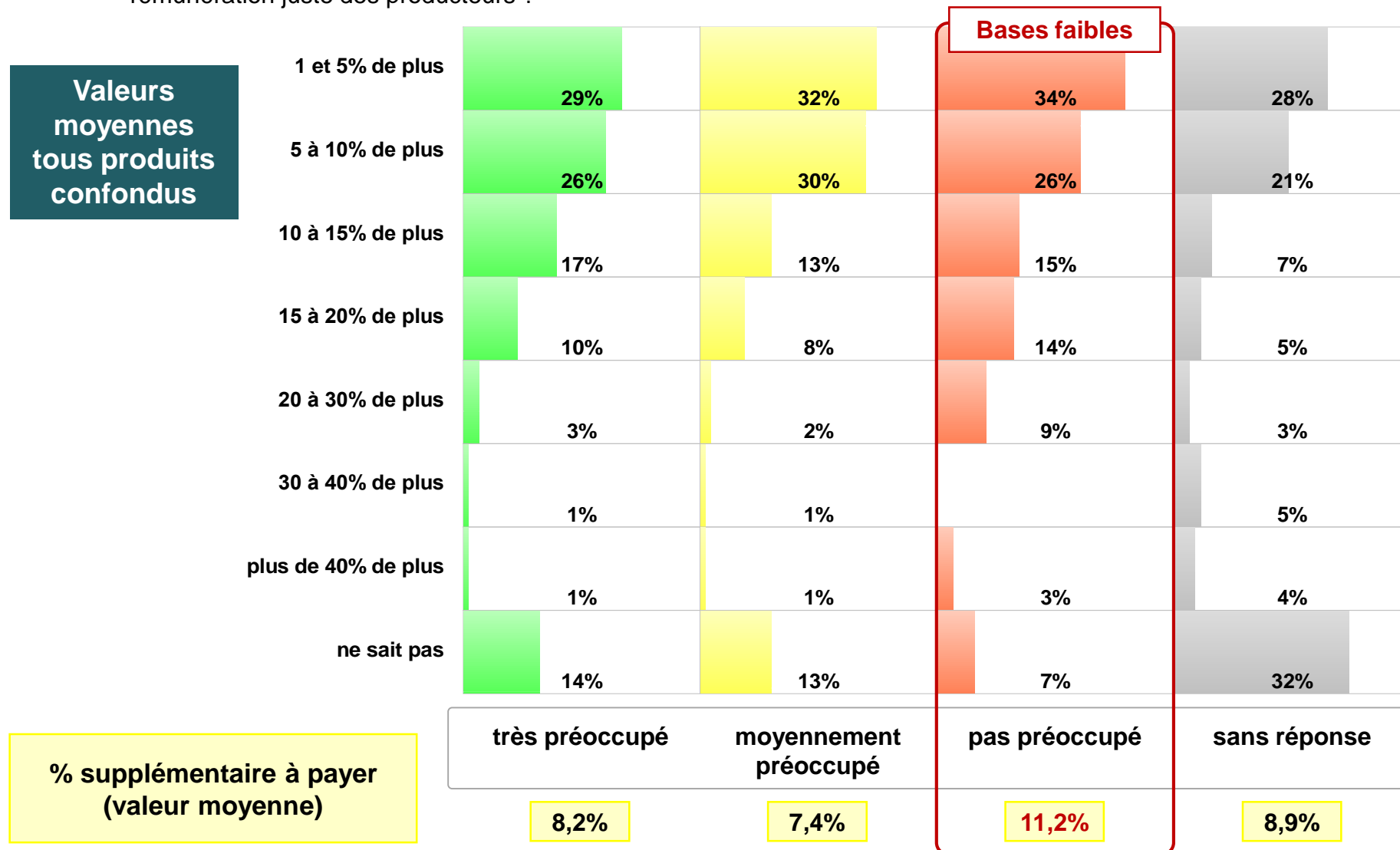


[%, réponses assistées ; base : pourraient certainement payer plus le produit en question ; N variable]

[3.2. Le supplément consenti par type de produit, pour un « juste prix »]

En fonction du niveau de préoccupation envers la rémunération des producteurs

Q3.e : Environ quel pourcentage supplémentaire seriez-vous prêt(e) à payer pour des produits qui garantissent une rémunération juste des producteurs ?



4. Comment garantir les « prix justes » ?

4.1. Meilleures façons de mettre en avant les produits garantissant un « prix juste »

4.1.1. Toutes positions confondues

Q3.f : Quelle serait selon vous la meilleure façon de garantir des produits dont le prix de vente inclut une « rémunération juste aux producteurs » ? Vous pouvez cocher plusieurs réponses de la liste et/ou compléter cette liste. Veuillez indiquer vos réponses par ordre de priorité : 1 = la meilleure façon selon vous.

	Total	Wall.	Brux.	Hommes	Femmes	18-34	35-54	55+
	N = 824	N = 589	N = 235	N = 437	N = 387	N = 226	N = 285	N = 313
un label « Prix justes » officiel sur des produits de différentes marques	91%	91%	92%	92%	91%	92%	90%	91%
les enseignes de distribution qui s'engagent dans des démarches durables	90%	91%	87%	94%	86%	93%	87%	90%
une nouvelle marque privée ne commercialisant que des produits de ce type	87%	88%	81%	90%	83%	92%	82%	88%
vente directe - achat chez le producteur	6%	5%	6%	8%	4%	2%	5%	8%
redistribution plus juste des revenus	5%	6%	5%	5%	6%	3%	8%	4%
mieux signaler les produits - mieux communiquer	1%	1%	2%	2%	1%	1%	1%	2%
plus de transparence - contrôle des prix	1%	2%	1%	2%	1%	0%	1%	3%
intervention du gouvernement	1%	1%	1%	2%	0%	0%	1%	1%
envisager de nouvelles méthodes de production	1%	0%	1%	1%		0%	0%	1%
autre	4%	3%	5%	4%	4%	5%	4%	2%

propositions
spontanées
dans "autres"

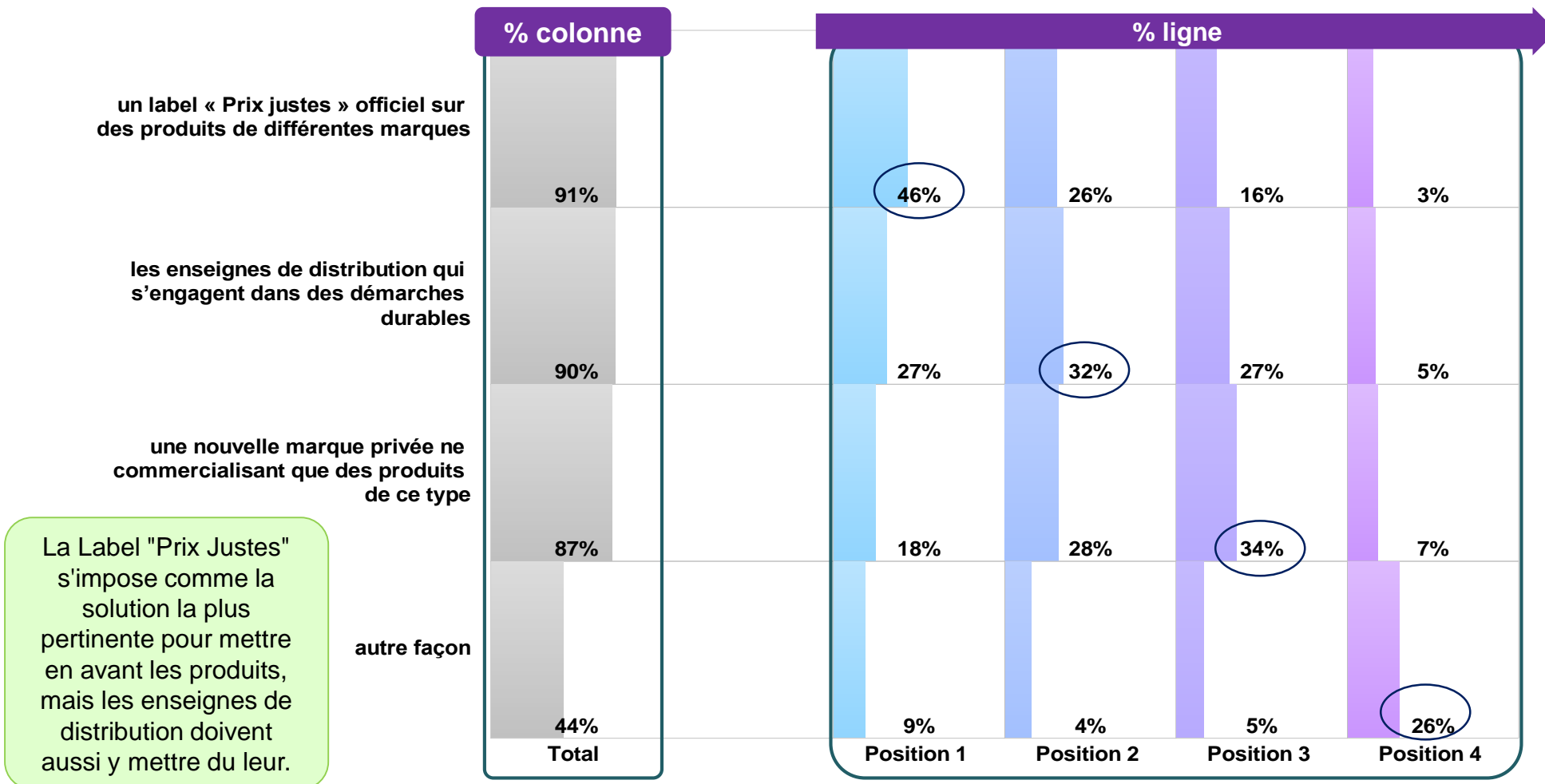
[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

[4. Comment garantir les « prix justes » ?]

[4.1. Meilleures façons de mettre en avant les produits garantissant un « prix juste »]

4.1.2. En position

Q3.f : Quelle serait selon vous la meilleure façon de garantir des produits dont le prix de vente inclut une « rémunération juste aux producteurs » ? Vous pouvez cocher plusieurs réponses de la liste et/ou compléter cette liste. Veuillez indiquer vos réponses par ordre de priorité : 1 = la meilleure façon selon vous.

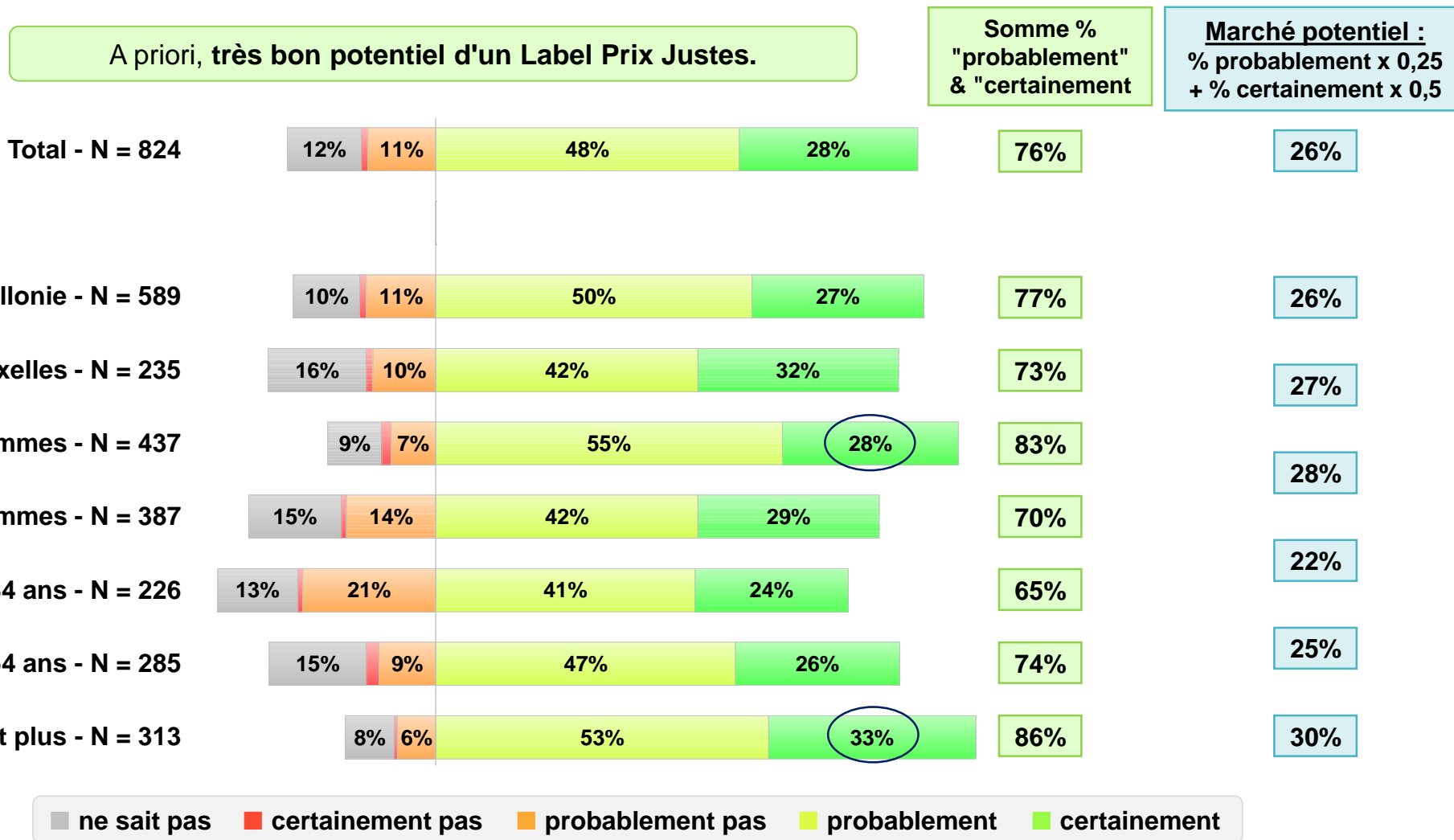


[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

[4. Comment garantir les « prix justes » ?]

4.2. Préférence pour un produit labellisé "Prix Juste pour les Producteurs"

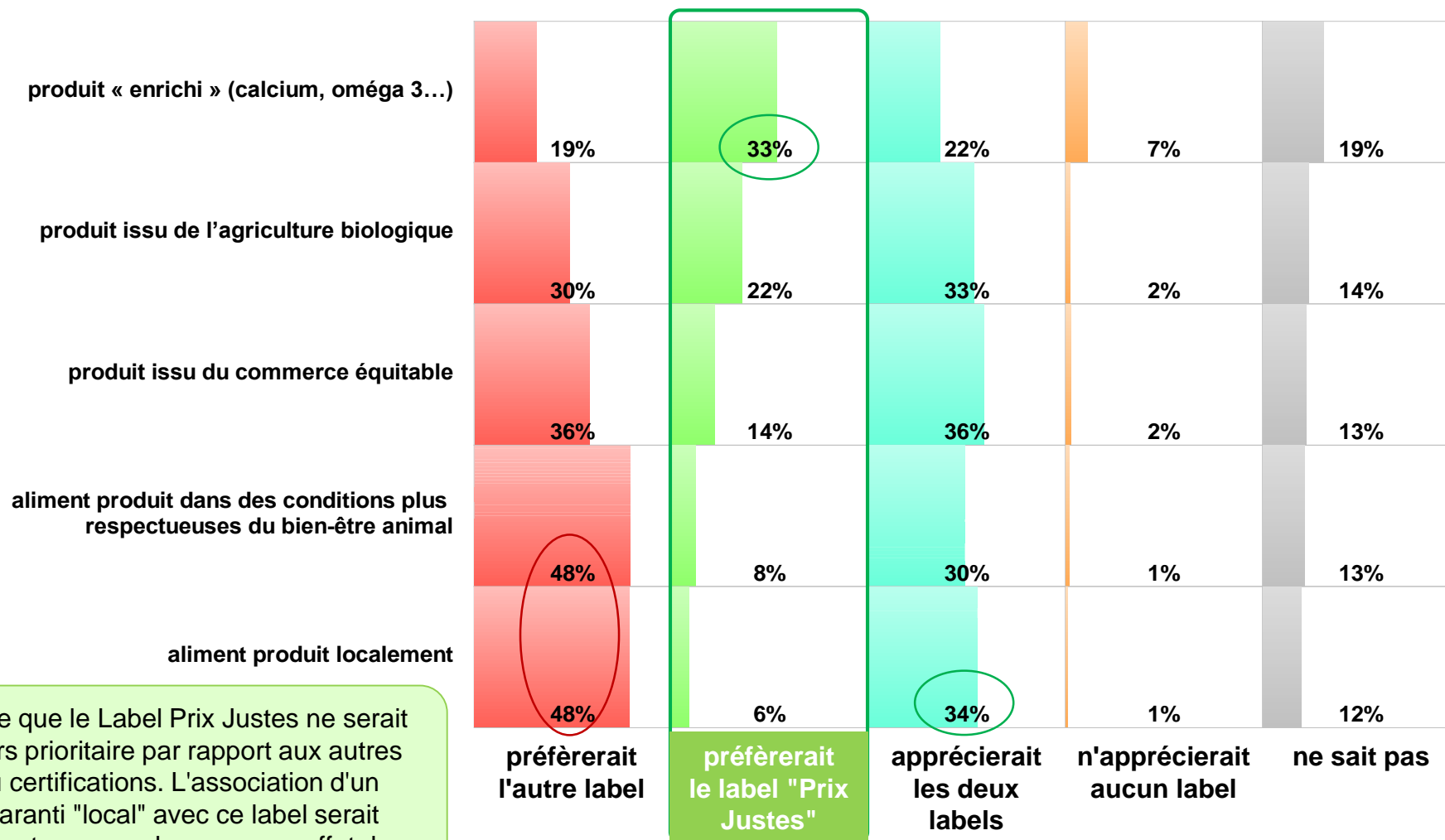
Q3.g : Entre deux produits similaires, si l'un d'eux porte par exemple un label « Prix juste pour les producteurs » et l'autre ne porte pas de label, seriez-vous plus enclin(e) à choisir ce produit plutôt que l'autre sans label ?



[%, réponses assistées ; base : échantillon total ; N = 824]

4.3. Préférences par rapport aux autres labels / certifications existantes

Q3.h : Préférez-vous plutôt un produit présentant les caractéristiques / labels suivants plutôt qu'un produit portant un label « Prix juste pour les producteurs » ?



On constate que le Label Prix Justes ne serait pas toujours prioritaire par rapport aux autres labels ou certifications. L'association d'un produit garanti "local" avec ce label serait certainement un gros plus, avec un effet de synergie : les deux labels ensemble = impact très positif aux yeux du consommateur.

Synthèse

Que conclure de cette étude ?

Perception qualitative de la rémunération → les $\frac{3}{4}$ de la population estiment que les producteurs sont assez mal / très mal rémunérés ; il y a une grande empathie de la part des consommateurs envers les producteurs.

- le fait que les producteurs sont mal rémunérés pour leur travail est bien présent dans l'esprit des consommateurs. Il y a une vraie prise de conscience de la population, notamment grâce aux informations relayées par les médias, les magazines, des témoignages, etc.
- les gens qui se préoccupent le plus de la rémunération des producteurs sont ceux qui perçoivent celle-ci comme la plus mauvaise (ils sont les plus nombreux à dire "*ils sont très mal rémunérés pour leur travail*"). Une part de la population se sent donc très concernée par la problématique. C'est d'autant plus vrai chez les plus de 35 ans qui semblent être plus sensibles - ou plus exposés ? - à la problématique.

Principaux avantages perçus à une rémunération suffisante :

- rémunération digne en fonction du travail fourni 61%
- système plus juste et équitable 54%
- revenu suffisant pour vivre 53%

Principaux inconvénients perçus d'une rémunération insuffisante :

- diminution du nombre d'exploitations 58%
- rémunération insuffisante 55%
- rémunération pas à la hauteur du travail fourni 54%

Principalement des arguments participant du côté "humain" : la dignité, les moyens de vivre correctement, et plus d'équité, de justice entre les différents acteurs de la filière alimentaire. Il y a un attachement fort au terroir. On constate toutefois que la qualité des aliments produits ne semble pas être vraiment affectée par une sous-rémunération (31% seulement).

Niveau de préoccupation élevé envers la rémunération des producteurs :

- 7,1/10 en moyenne avec 71% des notes entre 6 et 10/10,
- les moins préoccupés (mais cela ne leur est pas égal non plus) : les moins de 35 ans (moyenne 6,7/10 - 58% de notes de 6 à 10) ; les plus préoccupés : les 55 ans et plus (7,4/10 - 80% de 6 à 10).

[Que conclure de cette étude ?]

Préférence pour des produits d'origine belge :

- encore plus présente que la préoccupation envers une rémunération plus juste des producteurs : 74% de notes de 6 à 10 avec une moyenne de 7,4/10. Il y a un fort engouement pour les produits locaux.
- de nouveau, ce sont les moins de 35 ans qui se sentent le moins concernés. (6,7/10 - 58%) mais pour les 55 ans et plus, cette problématique est beaucoup plus importante (7,8/10 - 84%).
- quelques éléments d'explications sur le fait que les plus âgés semblent se sentir plus concernés : une culture du terroir plus profondément ancrée (le territoire est moins rural qu'auparavant, mais les plus âgés s'en souviennent) ; une exposition plus importante aux médias qui communiquent sur ces différentes problématiques (journaux locaux), un pouvoir d'achat plus important (ils ne regardent pas seulement le prix mais aussi d'autres aspects comme la provenance des aliments).
- l'origine belge (et *a fortiori* locale) des produits alimentaires et la rémunération des producteurs sont deux problématiques qui semblent étroitement liées dans l'esprit des consommateurs : plus on s'efforce d'acheter des aliments produits en Belgique, plus on se sent préoccupé envers une rémunération plus juste des producteurs. On peut penser que les deux sont associées dans l'esprit des consommateurs.

Perception des prix au kilo

- les prix estimés semblent être un peu au-dessus des prix réels observés (1 litre de lait est estimé à 2,14€ alors que le prix réel observé est de 0,88€), sauf pour les produits carnés, pour lesquels le prix est légèrement sous-estimé (mais il existe de fortes variations de prix pour ce type de produits).
- on peut penser que pour les produits à bas prix / de base, le prix moyen est surévalué car les gens partent du principe que ce n'est pas cher, ils savent que c'est abordable et que ce sont de toute façon des produits de base qu'ils achètent de manière "automatique" → le prix a finalement peu d'importance, les consommateurs ne font pas vraiment attention au prix en général.
- cette méconnaissance du prix est une bonne nouvelle pour les labels car si le prix des produits bon marché augmente quelque peu (de l'ordre de 5 à 10%) dû à une origine belge / un label "Prix Justes", ils ne vont pas s'en apercevoir et acheter de toute façon le produit.

[Que conclure de cette étude ?]

L'estimation de la rémunération des producteurs

- il y a un très grand décalage entre l'estimation de ce que perçoivent réellement les producteurs (autour de 13% du prix de vente) et le pourcentage qu'ils devraient idéalement toucher (environ 40%).
- Par rapport au chiffre réel mesuré, on constate toutefois une surestimation de ce que touchent réellement les producteurs : en effet, si l'on se base sur une valeur de 7%, les consommateurs pensent que les producteurs touchent deux fois plus que cela.
- ce gros décalage met bien en évidence le fait que la population pense que les producteurs sont assez voire très mal rémunérés.
- enfin, il est intéressant de constater qu'une grande majorité des consommateurs semble ignorer quel pourcentage touchent réellement les producteurs : environ 7 sur 10 ne saurait pas le dire. Ce chiffre témoigne d'un manque d'information - ou de visibilité - sur cette problématique. Pourtant, on l'a vu précédemment, il y a une réelle préoccupation envers la rémunération des producteurs.

Les prix justes

- on constate que les produits garantissant un prix juste pour les producteurs jouissent d'une très bonne attractivité potentielle : environ la moitié de la population se dit prête à payer plus cher pour de tels produits. C'est un peu moins pour les produits carnés qui sont perçus comme déjà assez chers. Si l'on calcule le marché potentiel réel, cela représente environ un consommateur sur 5 qui pourrait vraiment s'engager dans cette démarche de payer plus pour ce type de produits.
- chez ceux qui se disent prêts à payer plus cher, le supplément acceptable serait d'environ 8%. C'est légèrement plus pour les produits déjà très bon marché comme le lait ou les œufs.
- ceux qui se disent les plus préoccupés par la rémunération des producteurs seraient prêts à payer un peu plus cher que les autres.

[Que conclure de cette étude ?]

Comment garantir les prix justes ?

- le label "Prix Justes" a un vrai potentiel puisqu'il est plébiscité par 91% des consommateurs lorsqu'on leur demande la meilleure façon de garantir des produits dont le prix de vente inclut une rémunération plus juste pour les producteurs.
- ce label est cité en première position par 46% des personnes l'ayant cité soit 42% de la population totale.
- il y a aussi une forte attente envers les enseignes de distribution : celles-ci doivent fournir davantage d'efforts pour mettre en avant et promouvoir des produits belges / produits dans des conditions dignes pour les producteurs. Cela peut toutefois entrer en contradiction avec le système actuel où les grandes enseignes veulent maximiser leur marges, plutôt en défaveur des producteurs donc.
- les $\frac{3}{4}$ de la population disent qu'ils seraient plutôt ou tout à fait enclins à choisir un produit portant un Label "Prix Justes" plutôt qu'un produit sans label. Cette proportion monte à 86% chez les plus de 55 ans (dont 33% "*certainement*"). Il y a donc une vraie attente pour ce type de produit, sous réserve que le label soit bien visible et identifiable. **Marché potentiel réel : environ 25%.**
- cependant, comparé aux autres labels existants (produits enrichis, biologiques, commerce équitable, produits locaux, etc.) le label "Prix Justes" ne serait pas toujours prioritaire : la moitié de la population préférerait un aliment produit localement ou dans des conditions plus respectueuse du bien-être animal, plutôt qu'un produit portant le label "Prix Justes".

Afin de maximiser le potentiel et la visibilité d'un éventuel label "Prix Justes", il serait judicieux de l'associer à une mention d'un produit local / belge : on a vu que cette caractéristique avait un gros potentiel auprès de la population. L'association des deux mentions aurait donc une attractivité importante, avec un effet de synergie, qui à la fois rassure sur la qualité et contribue à un système vertueux, qui privilégie la dignité et rémunère le travail du producteur à sa juste valeur. Le consommateur a l'impression de faire "le bon geste". Il sera important de trouver les bons leviers en termes de communication pour promouvoir et mettre en avant le plus efficacement possible ce nouveau label, en particulier dans les grandes surfaces.

LES POINTS ESSENTIELS

Les consommateurs très conscients de la rémunération insuffisante des producteurs :

- 3 personnes sur 4 pensent qu'ils sont assez mal ou très mal rémunérés
- niveau de préoccupation élevé envers ce niveau de rémunération : forte empathie
- également une grande importance de l'origine belge des produits
- la préférence pour des produits d'origine belge et le niveau de préoccupation envers la rémunération des producteurs sont fortement liés chez les consommateurs

Une rémunération perçue comme faible, mais beaucoup d'ignorance :

- selon les consommateurs, les producteurs ne touchent que 13% du prix de vente
- 7 consommateurs sur 10 n'ont aucune idée de ce qu'ils touchent en réalité
- les producteurs devraient "idéalement" toucher 40% du prix de vente : gros décalage
- mise en évidence du sentiment qu'ils sont largement sous-rémunérés

Un Label "Prix Justes pour les Producteurs" avec un fort potentiel :

- une bonne idée, pour 91% des consommateurs
- marché potentiel : un quart des consommateurs choisiraient un produit avec ce label
- une vraie attente vis-à-vis de tels produits, surtout chez les plus âgés
- idéalement : associer avec une mention "*produit local / produit en Belgique*"